

08 Sep 2023 -17:24

Appartient à Conseil des ministres du 8 septembre 2023

## Redistribution des crédits dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un transfert destiné à couvrir les dépenses engagées dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne lors du premier semestre de 2024.

Il s'agit d'une redistribution du budget 2023 au profit de la présidence entre Sciensano et le SPF Santé publique, le SPF Affaires étrangères (DG Coopération au développement), l'AFSCA et le KCE.

La répartition du budget de la présidence avait été votée en octobre 2022. À la suite d'une révision intégrale des besoins, certains glissements s'imposent toutefois dans la répartition du budget de la filière de la santé.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des  
Affaires sociales et de la Santé publique  
Rue de la Loi, 23  
1040 Bruxelles  
Belgique  
<https://vandenbroucke.belgium.be>  
[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

Sandrine Daoud  
Porte-parole (FR)  
+32 472 02 84 14  
[sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be](mailto:sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman  
Porte-parole (NL)  
+32 476 28 83 13  
[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)